

COMMISSION FEMININE

REUNION DU JEUDI 18 JUILLET 2019

PV N° 1

Présents : Mmes ECOBICHON, MONTEIRO, MM. DUFAUD, DELAGE.

Excusés : Mmes GUITARD, LUSSAT, M. GRANGE.

CHAMPIONNAT

La Commission note avec regret la disparition des équipes d'AUZANCES-RETERRE-FONTANIERES (1) et ES GUERETOISE (3), et la mise en sommeil du club de LEPAUD (l'entente est donc composée uniquement d'EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT).

La Commission note l'arrivée de l'équipe de l'ES GUERETOISE (2).

La Commission proposera au Comité de Direction la composition des Poules suivantes :

* DIVISION 1 :

- BOURGANEUF (1)
- BOUSSAC (1)
- EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- GRAND-BOURG (1)
- MERINCHAL (1)
- SUD EST CREUSE-FELLETIN (1)
- Ste FEYRE (1)
- VALLIERE (1)

* DIVISION 2

- AHUN (1)
- BORD St GEORGES (1)
- CHAMBON-LUSSAT (1)
- CHENERAILLES (1)
- ES GUERETOISE (2)
- MERINCHAL (2)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (1)
- SARDENT (1)
- St VAURY (2)

En raison du nombre d'équipes engagées (9), la Commission décide d'organiser le Championnat sans phase de brassages.

POINT SUR LES ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNATS REGIONAUX ET EN COUPES

La Commission fait le point sur les engagements à ce jour en Championnats Régionaux et en Coupes.

* REGIONAL 1 :

1 équipe engagée : ES GUERETOISE (1).

* **REGIONAL 2 :**

1 équipe engagée : ESM LA SOUTERRAINE (1).

* **INTERDISTRICTS :**

2 équipes engagées : JARNAGES-PARSAC (1) ; St VAURY (1).

* **COUPE DE FRANCE :**

2 équipes engagées : ES GUERETOISE (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1).

* **COUPE DE NOUVELLE AQUITAINE :**

2 équipes engagées : ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St VAURY (1).

* **COUPE DU LIMOUSIN :**

1 équipe engagée : St VAURY (1).

* **COUPE DE LA CREUSE A 11 :**

6 équipes engagées : CHENERAILLES (1) ; ES GUERETOISE (1) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE-LA FORET DU TEMPLE (1).

Si d'autres équipes souhaitent participer, la Commission leur demande d'envoyer un mail au District **avant le 15 août prochain.**

* **COUPE DE LA CREUSE A 8 :**

14 équipes engagées : AHUN (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; CHAMBON-LUSSAT (1) ; CHENERAILLES (1) ; EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; ES GUERETOISE (2) ; NOUZIERS-LA CELLETTE (1) ; SARDENT (1) ; St VAURY (2) ; Ste FEYRE (1) ; SUD EST CREUSE-FELLETIN (1) ; VALLIERE (1).

Si d'autres équipes souhaitent participer, la Commission leur demande d'envoyer un mail au District **avant le 15 août prochain.**

DIVERS

* **TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES 2019/2020 :**

La Commission a étudié le tableau des montées et descentes de la fin de saison 2019/2020 et le proposera à la prochaine réunion du Comité de Direction pour validation.

COURRIERS DIVERS

- **VALLIERE** : *mail demandant à ce que l'équipe joue les matchs à 20 heures à domicile.*

La Commission transmet le dossier à la Commission des Terrains et Infrastructures Sportives pour contrôle.

En cas de réponse favorable, le club de Vallière devra obtenir l'accord écrit des clubs adverses.

- **LEPAUD** : *courrier informant de la mise en sommeil du club pour la saison 2019/2020.*

Pris note.

- **BONNAT** : *mail informant de l'éventualité d'engager une équipe début septembre.*

Pris note, la Commission demande à Bonnat de bien vouloir confirmer ou non l'inscription avant le 1^{er} septembre 2019.

- MAINSAT-SANNAT-FOOT GENERATION 2000-Ste FEYRE : *déclaration d'entente pour les catégories jeunes pour la saison 2019/2020.*

Pris note.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le co-Président : Antoine DELAGE.